

Amboise

communicante

Magazine
de la Ville d'Amboise



OCTOBRE 2020

||||||| www.ville-amboise.fr |||||



Amboise **concertée**

04

- Une prise de fonction ponctuée d'échanges et de rencontres :
Visite ministérielle
Remercier ceux qui s'investissent au quotidien
Réunion des Présidents des EPCI de Touraine
Remises de médailles de la Ville

Amboise **fluide**

06

- Stationnement gratuit pour les Amboisiens jusqu'en fin d'année
- Le mûrier platane, symbole végétal d'Amboise
- Engager une réflexion sur l'aménagement des ponts

Amboise **plurielle**

08

- Soyons vigilants, portons le masque
- Se faire dépister à Amboise
- Permanences du Planning familial 37
- Une prime à l'achat de vélo électrique pour Amboise
- Le Centre Communal d'Action Sociale au cœur de la politique sociale de la Ville
- Le coût de la COVID-19 pour la collectivité
- Adoptons les bons réflexes
- Focus sur les indemnités des élus
- Accueillir les enfants en toute sécurité
- Ouverture d'un nouvel accueil de loisirs
- Transport scolaire pour tous

Amboise **rayonnante**

14

- Nouvelle saison culturelle : de l'espoir et de la prudence
- Lumière sur l'atelier d'Olivier DEBRÉ
- Forum des Associations
- Piscine de l'Île d'Or
- Un élégant concours d'attelage
- Stade Maurice LÉON
- Une nouvelle communication auprès des Amboisiens
- Améliorer l'accueil des usagers
- Noël blanc en préparation
- Le végétal dans la ville
- Valorisation du plateau des Châtelliers
- Promouvoir les vins d'Amboise
- Soutenir et dynamiser le commerce
- Coordonner les manifestations avec les sites touristiques

Libre **expression**

29

État **civil**

30

Retrouvez le magazine dans sa version interactive
sur www.ville-amboise.fr

Édito



Chères Amboisiennes,
Chers Amboisiens,

À l'issue du scrutin du 28 juin 2020, vous avez fait le choix de nous faire confiance pour mener les affaires municipales et nous vous en remercions très sincèrement.

Pour ce premier numéro d'*Amboise communicante*, nous sommes heu-

reux de vous proposer un nouveau format et des rubriques qui nous l'espérons répondront à votre besoin d'informations.

Notre ville d'Amboise vit au rythme des aléas de notre société. La COVID-19 perturbe nos vies de tous les jours. Nous sommes contraints au port du masque dans les espaces publics fermés et certaines rues très fréquentées et à l'utilisation du gel hydroalcoolique plusieurs fois par jour. Ces pratiques sont essentielles pour notre protection. Au-delà du trouble sociétal que cela provoque, l'impact de ce virus perturbe aussi notre activité économique. Il conduit à un ralentissement substantiel de la fréquentation touristique, et à un avenir difficile pour les secteurs d'activité industrielle et commerciale. La ville connaît, elle aussi, des ralentissements de ses recettes et des charges supplémentaires. Nous devons nous adapter et rester à votre écoute pour que la dynamique de notre ville perdure.

Pour autant, nous ne voulons pas tomber dans la sinistrose et nous entamerons des nouveaux chantiers pour soutenir l'activité. En toute responsabilité, nous vous proposerons les premiers projets dans l'automne. Nous serons aussi très attentifs à l'évolution sociale de notre population. Pour maintenir l'équilibre de notre société, nous devons suivre tous les dossiers avec attention et réactivité. Pour cela, il faut être à votre écoute et s'adapter.

Notre ville a aussi été marquée par le départ brutal de Bernard DEBRÉ, chirurgien, professeur d'université et homme politique, il fut notamment Maire d'Amboise de 1992 à 2001, Conseiller général du Canton d'Amboise de 1992 à 1994, Député de la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire de 1986 à 1994. Nous lui rendrons hommage dans notre prochain numéro ainsi que dans un moment plus solennel, en accord avec sa famille, dans notre ville.

Amboise est notre lieu de vie de tous les jours, vous nous faites part de vos préoccupations et nous sommes attentifs à vos attentes. Vous pouvez compter sur notre volonté de servir et défendre au mieux notre territoire.

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté
de Communes du Val d'Amboise



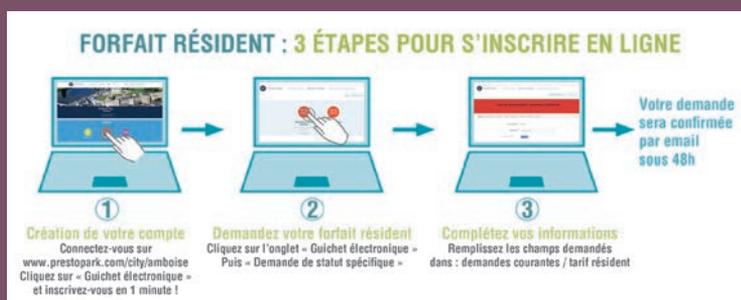
Jacqueline MOUSSET
Adjointe au Maire déléguée à
l'urbanisme, au stationnement
et la sécurité

Avec le forfait résident, notre objectif est d'encourager la fréquentation des commerces du centre-ville, durement impactés par la période de confinement. En octroyant la gratuité du stationnement, une fois par jour, sur la totalité des parkings payants d'Amboise, entre 9h et 11h ou entre 15h et 17h (un véhicule par foyer fiscal), nous facilitons l'accès aux Amboisiens à l'hyper centre-ville tout en favorisant la rotation des véhicules.

Stationnement gratuit pour les Amboisiens jusqu'en fin d'année

La municipalité a créé un forfait résident pour offrir aux Amboisiens la possibilité de stationner gratuitement à Amboise, une fois par jour, sur deux tranches horaires. C'est une décision prise cet été en réponse à la crise économique qui impacte l'ensemble des citoyens.

Pour bénéficier du forfait résident et de la gratuité, vous devez obligatoirement vous inscrire en ligne sur www.prestopark.com/city/amboise ou vous présenter à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile et la carte grise de votre véhicule.



La gratuité ne vous dispense pas de saisir votre plaque d'immatriculation à l'horodateur à chaque fois que vous stationnez en centre-ville pour permettre aux agents de surveillance de la voie publique d'identifier votre véhicule lors d'un contrôle. Cette mesure s'applique depuis le 16 septembre 2020 et s'étend jusqu'au 5 janvier 2021 inclus.



Le mûrier platane, symbole végétal d'Amboise

La végétalisation de la place Michel Debré est à l'étude. Le projet serait de supprimer les tilleuls pour planter des mûriers platanes, bel arbre d'ombrage, qui s'adapte très bien aux conditions urbaines et aux étés chauds.

Son port en parasol forme une véritable tonnelle ce qui permettrait de créer des îlots de fraîcheur en centre-ville. Déjà présent dans l'enceinte du parc du château royal, le mûrier platane est aussi un arbre apprécié par de grands personnages de l'Histoire de France dont Louis XI et Catherine de Médicis.

Le nouvel aménagement nécessite une réflexion autour du stationnement sur cette place, au profit des bicyclettes. L'intégration d'une fontaine ou d'un point d'eau est envisagée. La faisabilité de ce projet doit être pensée en fonction des nombreux réseaux existants.

Alexis LAMOUREUX,
Conseiller municipal délégué à l'environnement

Engager une réflexion sur l'aménagement des ponts

Dès le mois d'août, face à une forte affluence et pour répondre en urgence à de nombreuses interpellations d'Amboisiens confrontés à des situations de circulation dangereuses, Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise et Jacqueline MOUSSET, 1^{ère} Adjointe déléguée à la sécurité et à la mobilité, ont fait le choix de modifier les zones de circulation sur les ponts Maréchal Leclerc. Interview de Jacqueline MOUSSET :

Pourquoi cette décision ?

Quatre accidents ont eu lieu en une semaine, de petite gravité pour certains, bien plus graves pour d'autres. Nous n'allions pas attendre d'être face à un drame pour agir. Nous avons donc fait le choix, pour la sécurité des usagers, de modifier les zones de circulation.

Quels sont les changements ?

Les trottoirs, amont et aval, sont désormais exclusivement réservés aux piétons. Cyclistes et automobilistes se partagent donc la chaussée. Pour sécuriser et matérialiser l'espace des cyclistes, un marquage au sol

a été réalisé. La signalétique a été adaptée, les anciens marquages effacés. De nouveaux panneaux ont été installés expliquant aux automobilistes que le dépassement des cyclistes ne peut se faire que si, et seulement si, la voie centrale est dégagée. Si ce n'est pas le cas, l'automobiliste doit attendre derrière le cycliste. La traversée des deux ponts à vélo (15 km/heure en moyenne) se fait en 1 minute et 30 secondes. En roulant à 30 km/heure (vitesse maximale autorisée sur les ponts), le temps de la traversée ne varie que de quelques secondes.

Y aura-t-il des évolutions ?

Ces changements nécessitent un temps d'adaptation. Une concertation avec les usagers sera menée pour engager une réflexion de fond et étudier les meilleures solutions d'aménagement. La sécurité est au cœur de nos préoccupations. Ces modifications doivent s'inscrire dans un plan global de circulation où chacun, piéton, cycliste et automobiliste, doit pouvoir trouver sa place.



Soyons vigilants, portons le masque

La municipalité s'engage à prendre, dès que nécessaire, les mesures indispensables à la sécurité des citoyens.

Depuis le début de la crise sanitaire, les mesures de protection en direction des personnes mises en place successivement sur les marchés ou dans les lieux publics clos ont dû être renforcées par des mesures plus contraignantes pour tous, mais indispensables pour protéger chacun d'entre nous.

Dès le début du mois d'août, le Maire et son Adjoint délégué à la santé, Thierry PRIEUR, ont pris l'initiative de rendre le port du masque obligatoire dans plusieurs espaces publics extérieurs : rue François 1^{er}, rue Nationale, place Michel Debré et rue Victor Hugo, rues très fréquentées en période estivale. Les élus et les services s'adapteront à l'actualité selon l'évolution de la situation.



Thierry PRIEUR
Adjoint au Maire délégué
à la santé

Agir pour la santé de tous est une de nos priorités. Face à la montée du nombre de personnes diagnostiquées positives en Indre-et-Loire, il était nécessaire de prendre un arrêté municipal pour rendre le port du masque obligatoire dans les lieux hautement touristiques, où la distanciation physique est difficile à respecter. Habitants d'Amboise, visiteurs, commerçants sont ainsi mieux protégés. Tout comme d'autres villes touristiques, Amboise a fait le choix de la prudence et de la responsabilité.

Se faire dépister à Amboise

Face à l'augmentation des cas COVID-19 et aux besoins recensés de dépistages, la municipalité étudie avec l'ARS l'ouverture d'un centre de dépistage "Drive COVID" gratuit en centre-ville, en complément des services proposés par le laboratoire d'Amboise.

Permanences du Planning familial 37

Nous rappelons que des permanences d'écoute et d'information, accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, anonymes et gratuites sont toujours en service.

Entretiens individuels, en couple, pour toutes et tous, à toutes les étapes de la vie : santé, éducation sexuelle, contraception, grossesse, violences, mixité sociale, relations femmes / hommes, prévention, parentalité, relations intergénérationnelles...

Ces permanences se tiennent à l'ASHAJ (14, allée de Malétrenne), de 12h à 14h les lundis 26 octobre, 23 novembre et 14 décembre ainsi qu'au **Centre Social Charles Péguy** (1, rue Rémi Belleau), de 14h30 à 16h30 les mercredis 28 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

Renseignements : contact@leplanningfamilial37.fr



Nathalie SUPPLY
Adjointe au Maire déléguée
aux finances

Un rééquilibrage budgétaire est à prévoir en fin d'année dû aux dépenses non prévues de cette crise sans précédent et surtout aux pertes de recettes. L'excédent budgétaire aura permis d'amortir cette crise tout comme le report d'opérations et de projets prévus en 2020.

Le coût de la COVID-19 pour la collectivité

La crise sanitaire impacte fortement les collectivités. En Conseil Municipal du 15 septembre 2020, un bilan des pertes de recettes et des dépenses supplémentaires a été présenté : à ce jour, la perte nette pour la Ville d'Amboise est de 491 000 euros.

Le confinement et les mesures sanitaires ont eu un impact financier sur les recettes de la Ville, du fait, notamment, du décalage du début de la saison touristique. Fin août, comparativement à 2019, la perte de recettes pour le camping est estimée à 163 000 €, pour le commerce (marchés, droits de place...) à 123 000 €. Les droits de stationnement et le forfait post-stationnement sont en diminution de 152 000 €, la taxe de séjour de 90 000 €.

Les droits de mutation sont en baisse de 76 000 € mais l'année 2019 était exceptionnellement élevée. Les locations de salles enregistrent une baisse de 4 000 €.

Par ailleurs, les dépenses engagées par la Ville pour l'achat des masques, produits désinfectants, matériels de protection et supports de communication s'élèvent à 49 000 € plus 9 000 € du coût chargé des heures supplémentaires pour les personnels d'entretien, le CCAS, l'informatique.

BAISSES DE RECETTES



163 K€



123 K€



152 K€



90 K€



76 K€



4 K€

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES



49 K€



9 K€

Quelques économies ont été faites néanmoins, liées au décalage des recrutements pour 44 000 €, l'interruption du transport urbain pour 29 000 €, le secteur scolaire (restauration et transport) pour 80 000 €, l'annulation de la foire de printemps et du feu d'artifice pour 22 000 €.



Adoptons les bons réflexes

La municipalité a fait le choix d'une communication renforcée sur le port du masque en centre-ville et sur les gestes barrières à adopter pour la santé et la sécurité de tous.

Le port du masque est globalement respecté. Il ne faut cependant pas en oublier les autres gestes à adopter pour se protéger. Le lavage des mains très régulier doit être un réflexe à conserver. Par ailleurs, **les professionnels de santé préconisent la vaccination contre la grippe, campagne qui débute le 13 octobre 2020.** L'objectif étant de ne pas surcharger les hôpitaux qui font face à l'épidémie de COVID-19.

Focus sur les indemnités des élus

La fixation des indemnités des élus a été votée en Conseil Municipal du 16 juillet 2020. Le montant total versé chaque mois est globalement stable par rapport au mandat précédent, en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie.

Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise a fait le choix de se consacrer à 100 % à son mandat d'élu. Les indemnités qu'il perçoit dans ses fonctions d'élu sont ses seuls revenus. Le Maire a par ailleurs souhaité augmenter les indemnités des deux premiers Adjoints auxquels ont été confiées des responsabilités sur les affaires générales de la ville et a tenu à ce que tous les Conseillers délégués perçoivent la même indemnité.

MANDAT 2014 > 2020



Indemnité mensuelle de
Christian GUYON (début de mandat)
Maire d'Amboise

2 368,31 €



Enveloppe mensuelle des indemnités
des Adjoints, Conseillers municipaux délégués
et Conseillers municipaux (début de mandat)

10 967,14 €

13 335, 45 €
(brut mensuel)

MANDAT 2020 > 2026



Indemnité mensuelle de
Thierry BOUTARD (début de mandat)
Maire d'Amboise

2 999,89 €



Enveloppe mensuelle des indemnités
des Adjoints et Conseillers municipaux délégués
(début de mandat)

11 197,58 €

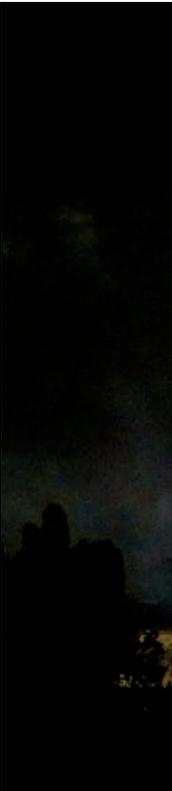
14 197,47 €
(brut mensuel)

07/07/2020 ■■■■ **Marché à la belle étoile**
Place Michel Debré



08/08/2020 ■■■■ **Feu d'artifice**

04/09/2020 ■■■■ **Pique-nique panoramique**
Château royal d'Amboise





Nouvelle saison culturelle : de l'espoir et de la prudence

Le théâtre Beaumarchais ouvre de nouveau ses portes pour la saison culturelle 2020-2021 : une saison marquée par l'attente légitime du public et par une nécessaire prudence au regard de la crise sanitaire de la COVID-19. Car si la Ville d'Amboise met tout en œuvre pour maintenir cette saison culturelle dans les meilleures conditions possibles, la grande inconnue reste l'évolution du contexte sanitaire.

Marie ARNOULT, Adjointe au Maire déléguée à la vie culturelle explique : *"Notre priorité est d'accueillir le public en toute sécurité sur chacune de nos manifestations culturelles qu'elles se déroulent en salles ou en extérieur. Nous avons ainsi travaillé à l'élaboration de protocoles sanitaires adaptés à chaque équipement. Réduction des jauges, mise à disposition de gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire, mise en place d'un sens de circulation, désinfection des espaces..., rien n'est laissé au hasard lorsqu'il est question de la sécurité sanitaire de nos concitoyens."*



MARIE ARNOULT

Adjointe au Maire déléguée
à la vie culturelle

Dans le contexte sanitaire qui nous contraint, la Ville d'Amboise souhaite maintenir une saison culturelle de qualité pour le public qui est demandeur mais aussi pour soutenir la création artistique et le spectacle vivant. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, il est très important que la Culture vive. Avec le service culturel, nous mettons toute notre énergie pour maintenir l'accueil du public, dans les meilleures conditions possibles au Théâtre, à la Médiathèque ou encore au Centre d'Art Le Garage.

Et d'ajouter : *"En cette rentrée culturelle, nous avons eu le plaisir de rouvrir le théâtre Beaumarchais pour accueillir la Compagnie Möbius-Band en résidence. Cette compagnie tourangelle a pu travailler à la création de sa pièce de théâtre "Ravie", une programmation jeune public qui sera à l'affiche en janvier 2021 à Amboise."*

Au programme cette année, du théâtre, de la danse, de la musique, de l'humour... Parmi les dates à retenir : La Grande Sophie (21 novembre 2020), l'Orchestre Symphonique Région Centre Val de Loire / Tours (17 janvier 2021), Yannick Jaulin (26 mars 2020).

Informations et réservations sur www.ville-amboise.fr

Pour les expositions, nous souhaitons donner davantage de visibilité aux talents locaux. En 2021, nous consacrerons ainsi une exposition à Fernand DUMAGNY, "Du Garage au Garage". Ce lieu emblématique, qu'il a occupé et marqué de son empreinte pendant de nombreuses années, accueillera ses œuvres en début d'année 2021.

Sylvie LADRANGE
Conseillère municipale déléguée à la médiathèque





Lumière sur l'atelier d'Olivier DEBRÉ

Dans le cadre de l'exposition Olivier DEBRÉ *La peinture à l'épreuve* conçue par le ccc od et produite par Le Garage à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste, le public a eu l'opportunité de visiter exceptionnellement son atelier au domaine des Madères à Vernou-sur-Brenne.

Adossé au coteau et baigné de lumière, le domaine des Madères à Vernou-sur-Brenne, surplombe la vallée de la Loire. C'est cette demeure qu'avait choisie Olivier DEBRÉ, pour sa situation exceptionnelle afin d'y établir son atelier dans les dédales troglodytiques attenants à la maison. Olivier DEBRÉ était un peintre d'extérieur. La lumière de la Touraine et la luminosité toute particulière de la Loire touchaient l'artiste. Il aimait s'installer dans son jardin pour y peindre.

L'atelier d'Olivier DEBRÉ est resté tel quel, comme s'il était encore là hier. Seule la poussière s'est accumulée sur les pots et les pinceaux posés ça et là dans l'atelier. *"C'est très émouvant de se retrouver dans cet atelier, de déambuler dans ces pièces chargées d'œuvres inachevées et de trésors cachés..."* a déclaré le Maire en parcourant les pièces où s'amoncellent les toiles, en feuilletant des carnets restés intacts après plusieurs années. Dans l'atelier ce sont de véritables pépites qui se cachent derrière la poussière, comme le grand tableau aux teintes roses *"C'est Amboise au milieu de la Loire"* a expliqué Patrice DEBRÉ.

Six visites ont été organisées tout au long de l'été avec 90 personnes qui sont venues découvrir ce lieu hors du temps.





Stade Maurice LÉON

Samedi 5 septembre 2020, à l'issue du Forum des Associations, Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise a mis à l'honneur un acteur associatif et sportif amboisien incontournable en rebaptisant le terrain de football n°2 de l'Île d'Or : stade Maurice LÉON.

Avec complicité, humour et émotion, le Maire, face à la centaine de personnes présentes, a déclaré : *"Maurice LÉON a fait connaître Amboise et a porté haut les couleurs de la ville en faisant venir par exemple les pompiers de Paris et en organisant de grandes manifestations sportives et culturelles. Ce n'est pas un choix anodin. C'est un choix qui marque notre volonté de remettre à l'honneur les Amboisiens qui le méritent.*

Le sport, c'est un engagement citoyen, la rigueur, l'apprentissage, c'est vivre avec les autres, c'est un engagement bénévole. Et Maurice LÉON s'est engagé bénévolement pendant 60 ans." Et d'ajouter avant de dévoiler la plaque lui rendant honneur : *"Tu as tellement donné à cette ville, tu méritais d'avoir ton espace à Amboise".*

Maurice LÉON a alors déclaré : *"Je remercie Monsieur le Maire. Jamais je n'aurais imaginé assister à une inauguration en mon nom."* C'est chose faite.

Tu as tellement donné à cette ville, tu méritais d'avoir ton espace à Amboise.



Malgré les conditions sanitaires et une année difficile pour le monde équestre et l'éducation, les jeunes de la filière Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique ont su montrer leur passion et leur investissement dans ce rassemblement.





03/08/2020 ■■■■■ Ouverture de la guinguette
Bords de Loire





16/07/2020 ■■■■■ **Bouquet de Malérenne**
Instante (cie les mains, les pieds et la tête aussi)



14/08/2020 ■■■■■ **Flâneries nocturnes**
Château du Clos Lucé





Bernard PEGEOT

Adjoint au Maire délégué aux patrimoines et espaces naturels

Nous nous engageons sur un programme de plantation d'arbres, environ 200 par an, pour redonner de la place au végétal dans la ville. Quant au programme de fleurissement, nous souhaitons scénariser les parterres, créer des décors, utiliser des plantes vivaces qui s'intègrent dans notre patrimoine naturel. Un des objectifs à long terme est d'obtenir une quatrième fleur au label Villes et Villages Fleuris. Pour cela, l'implication des habitants dans leur quartier doit être envisagée, facilitée par des temps d'échanges et de démonstration avec nos jardiniers par exemple. Une journée de taille des arbres fruitiers aura lieu au verger partagé cet hiver notamment.

Le végétal dans la ville

Le programme de fleurissement évolue selon les saisons. Cet hiver, la ville se parera de blanc dans ses massifs de fleurs.

L'hiver sera blanc. Accordé aux couleurs des châteaux et à la thématique "Noël blanc à Amboise", le service des espaces verts travaille cet automne sur les plantations hivernales. Pensées, primevères, bruyères d'hiver, pâquerettes, corbeilles d'argent seront agrémentées de feuillages, heuchères, choux d'ornement, carex, immortelles d'Italie, fenouils, cinéraires maritimes... Les bulbes placés en dessous de ces fleurs d'hiver prendront le relais en 2021 pour un printemps qui s'annonce coloré. Une réflexion est engagée sur la floraison estivale qui s'accordera avec les monuments patrimoniaux et touristiques de la ville tout en laissant libre cours à l'imagination des jardiniers. Le choix des plants se portera de préférence sur des vivaces, des fleurs que chacun peut retrouver dans son jardin, parfaitement adaptées au climat de notre région.

Valorisation du plateau des Châtelliers

De nombreuses fois fouillé, le plateau des Châtelliers est un site archéologique majeur de la région Centre-Val de Loire. Une douzaine de panneaux sont disposés depuis cet été sur le site et détaillent des informations historiques mais aussi la composition du sous-sol du territoire, la viticulture...

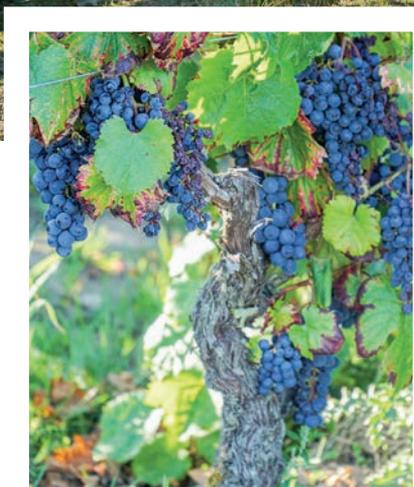


À travers les panneaux placés sur le site archéologique du plateau des Châtelliers, les visiteurs sont invités à découvrir les origines et l'histoire d'Amboise, mises au jour grâce à d'importantes campagnes de fouilles effectuées à partir du milieu du XX^{ème} siècle et plus récemment entre 2015 et 2019. Réalisés par la Ville d'Amboise, avec le concours du Département d'Indre-et-Loire et de la région Centre-Val de Loire, dans le cadre de l'appel à projet régional GaRom, les panneaux s'inscrivent dans la continuité de l'exposition "Ambacia, ville gauloise" présentée en 2017 au Musée - Hôtel Morin.



Ce parcours archéologique est accompagné d'un cheminement de traversée entre la rue Léonard Perrault et la rue Augustin Thierry aménagé en 2020. Le passage du coteau des Châtelliers offre de beaux points de vue sur la ville. Il permet, grâce aux panneaux pédagogiques, de découvrir l'éco-pâturage et les vignes plantées par l'association des Vignerons d'Amboise.

Alain OFFROY
Conseiller municipal délégué au patrimoine culturel



Promouvoir les vins d'Amboise

Pour le lancement des vendanges, les vignerons du Val d'Amboise se sont retrouvés symboliquement au domaine de la Gabillière puis dans les vignes alentours pour échanger sur leur savoir-faire, leurs projets, leurs questionnements.

En présence d'élu(e)s et de personnalités locales, Mathieu PLOU, Président du Syndicat des Vins d'Amboise, a fait part de la situation à laquelle les vignerons sont confrontés en raison de la crise sanitaire et économique mais a aussi évoqué les points positifs et les objectifs qui les animent : réduire les impacts liés au changement climatique, favoriser la biodiversité pour réduire l'utilisation d'intrants, intégrer la viticulture dans son territoire péri-urbain. Ces objectifs sont d'ailleurs au cœur de la parcelle expérimentale à vocation pédagogique implantée au printemps sur le domaine de la Gabillière (derrière le VinOpôle).

Quant à la qualité de la récolte 2020, elle s'annonce exceptionnelle, mais la quantité plutôt faible.

Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise a dévoilé ses projets concernant la viticulture : "Je souhaite entre autres que la Mairie dispose d'une cave pour stocker et conserver des vins d'appellation Touraine-Amboise qui seront servis, avec modération, pour certaines réceptions en Mairie." Le Maire a ensuite affirmé son soutien au développement économique de la viticulture. Il a enfin évoqué la Tour de l'Or Blanc de Jean-Michel OTHONIEL, projet sur lequel il a rediscuté avec l'artiste.

La promotion des vins d'Amboise et du territoire fait partie de mes engagements. Nous devons accentuer la visibilité de la viticulture à Amboise, en plantant symboliquement des pieds de vignes sur le parvis Saint-Denis ou en participant à la promotion des cépages et des vins lors de manifestations festives.



Josette GUERLAIS
Adjointe au Maire déléguée
au tourisme et au commerce

Dès cet été, nous avons voulu apporter notre soutien aux commerçants fortement impactés par la crise sanitaire. La fermeture de la place Michel Debré aux véhicules (dès 11h30) a sécurisé le centre-ville et a facilité l'extension des terrasses pour les restaurateurs limitant ainsi la perte de chiffre d'affaires liée au protocole sanitaire. Cette décision, prise dans un premier temps pour la saison estivale, a été reconduite jusqu'au 15 octobre. De même, la réduction de 50 % des droits de terrasse est prolongée jusqu'au 31 décembre 2020.

Soutenir et dynamiser le commerce

Tout au long de l'été, Josette GUERLAIS, Adjointe au Maire déléguée au tourisme et au commerce est allée à la rencontre des commerçants du centre-ville et des quartiers pour établir un premier contact, leur exprimer son souhait d'établir un dialogue constructif et de les soutenir dans leurs projets.

Ces rencontres ont permis d'aborder plusieurs sujets : la communication autour de la crise sanitaire, la circulation, le stationnement, les livraisons en centre-ville, le mobilier urbain, les accès PMR...

Concertation avec les commerçants et les restaurateurs

"Nous voulons associer tous les commerçants qui le souhaitent aux grandes manifestations qui animent la ville, comme celles de Noël, afin qu'ils décorent leurs vitrines sur le thème couleur de la ville" explique Josette GUERLAIS. Et d'ajouter : "C'est en concertation avec les restaurateurs de la place Michel Debré que nous avons opté cet été pour le déplacement des marchés à la belle étoile du quai du Général de Gaulle à l'allée du Sergent Turpin pour qu'ils puissent bénéficier de l'extension de leurs terrasses y compris les soirs de marchés nocturnes. Cette décision a fait l'unanimité et a permis une plus grande fluidité de fréquentation. Les commerçants et artisans présents sur le marché ont profité d'une belle affluence touristique malgré le contexte et les visiteurs ont apprécié cette

promenade le long des quais, ainsi que l'ambiance du village gastronomique" conclut Josette GUERLAIS.

Le Maire et son Adjointe ont ensuite été conviés à l'assemblée générale du 21 septembre au cours de laquelle le Maire s'est adressé aux commerçants pour les assurer du soutien de la municipalité et de l'envie de les accompagner pour redynamiser le commerce à Amboise.



Chantal BOUVIER DE LAMOTTE
Conseillère municipale déléguée au camping et développement du tourisme vert

Coordonner les manifestations avec les sites touristiques

Le Maire a échangé avec les directeurs des quatre grands sites touristiques de la ville sur la saison estivale mais aussi sur la préparation de la saison 2021 dans le but de coordonner les manifestations, d'améliorer les accès aux sites et les flux de circulation.



12/07/2020 ■■■■■ **Chansons gourmandes**
(Ensemble Jacques Moderne)
Centre d'Art Le Garage



14/07/2020 ■■■■■ **Repas républicain**
Domitys



06/08/2020 ■■■■■ **#BE** (cie La Tarbasse)
Île d'Or



ENSEMBLE, AGISSONS POUR AMBOISE

Chères Amboisiennes, Chers Amboisiens,
Vous avez été nombreux à nous faire part de votre satisfaction d'un changement d'équipe pour mener la ville. Une nouvelle ère s'ouvre. Notre groupe est plus que jamais déterminé à vous servir et à prendre toutes les décisions nécessaires au renouveau d'Amboise. Pour autant, nous serons vigilants sur les informations qui vous seront communiquées par l'opposition, souvent dans la caricature, l'invective, la confusion et l'exagération.

Notre Maire a fait le choix courageux de se consacrer entièrement à notre ville et à notre communauté de communes en quittant son emploi. Pour la première fois depuis des décennies, il a réussi à mettre les treize communes (Souvigny-de-Touraine n'ayant pas encore de conseil municipal) autour de la table pour s'entendre sur un mode de gouvernance respectant l'équilibre territorial. Durant notre phase d'installation, nous devons prendre le temps d'ouvrir chaque dossier pour faire le point sur leur avancement, de faire les constats nécessaires, d'organiser les services de la ville en fonction des lignes politiques que nous nous sommes fixées, de maîtriser les dépenses

face à la COVID-19 et redonner une place à la mairie dans la ville. La précipitation n'apporte rien mais la méthode pose des bases solides pour bien mener la municipalité durant les six prochaines années. Ce premier chantier est important pour impulser les projets que nous avons présentés durant la campagne électorale.

Nous avons répondu rapidement au problème du pont, sans dépenses excessives, pour remettre une sécurité optimale, nous avons remis le marché dans un format plus confortable pour tous, pris les décisions qui s'imposent sur la sécurité sanitaire de tous, proposé des actions d'urgence face à la situation et lancé une nouvelle communication.

Notre équipe sait combien vos attentes sont fortes et louables. Le Maire, les Adjoints et les Conseillers délégués sont tous à l'œuvre pour vous annoncer dans les prochaines semaines les grandes décisions qui impulseront une nouvelle dynamique à notre ville.

Nous sommes fiers de la confiance que vous nous avez apportée et nous saurons porter notre projet qui servira notre belle ville d'Amboise.

PLURALISME ET SOLIDARITÉ

Nous remercions les Amboisiens qui nous ont accordés leur confiance le 28 Juin dernier.

Ce scrutin aura été marqué par la pandémie, une abstention record et un faible écart de 43 voix désignant ainsi, comme victorieuse de cette élection, la liste de Thierry Boutard.

Dans ce contexte si exceptionnel tout premier Magistrat d'une ville devrait faire preuve d'humilité.

Les premières décisions de l'exécutif ne vont pas en ce sens.

Ainsi le cumul des mandats de Maire et de Président de la Communauté de Communes aurait pu entraîner une baisse ou une stabilité des indemnités de Mr Boutard. Mais son choix de les augmenter de 40 % crée un surcoût pour notre collectivité de 50 000 euros sur le mandat !

Que dire de la décision précipitée et sans aucune concertation de remettre les cyclistes dans le flot des voitures sur le pont d'Amboise !

Nous sommes régulièrement interpellés par les amboisiens et les usagers du pont inquiets face aux nombreux accidents survenus depuis cette modification de circulation.

Dans une période où la santé, l'emploi, la vie économique et la mobilité sont une priorité pour chacun, nous serons extrêmement vigilants sur ces points et sur la bonne gestion des finances de notre ville.

Nous veillerons également au respect de la démocratie et de notre droit de parole ; respect mis à mal par l'autoritarisme du maire à l'égard de notre groupe d'opposition lors du dernier conseil municipal, menaçant également de faire évacuer la salle grâce à son pouvoir de police !

Pour continuer à construire avec les amboisiennes et les amboisiens, nous nous constituons en association, nous vous tiendrons informés dans les prochaines semaines.

Bonne rentrée à tous et à toutes et prenez soin de vous !

Brice RAVIER, Myriam SANTACANA, Rémi LEVEAU, Evelyne LAUNAY, Claude VERNE, Isabelle GAUDRON

AMBOISE RÉINVENTONS DEMAIN

Chères Amboisiennes, Chers Amboisiens,

Dans une ville qui n'avait jamais eu l'occasion de se positionner pour une liste défendant l'écologie, la justice sociale et la démocratie, nous sommes très heureux d'avoir trouvé un tel écho lors de cette campagne municipale et vous en remercions chaleureusement.

Face aux défis à venir, misons sur les communs, ces espaces ou lieux de partage qui garantissent à tous l'accès aux ressources. Ils sont aujourd'hui essentiels pour redéfinir la ville et le territoire.

Nous défendrons des politiques et mènerons des actions citoyennes dans cet esprit.

- créer des jardins en partage pour que chacun ait accès à des potagers, permettant de retrouver le goût de la terre et des échanges, apportant plus de nature et de vie dans

nos quartiers.

- défendre des commerces de proximité plus attractifs par un aménagement paysager et urbain pour une ville historique verdoyante, où piétons et cyclistes auront une place prépondérante.

- nous opposer au développement commercial de la zone d'activité Ouest de la Boitardière et aux artificialisations injustifiées de terres agricoles et de biodiversité, qui mettent à mal nos commerces, notre agriculture bio et locale et la vie sauvage.

Notre équipe soudée et déterminée s'est organisée en association, Val d'Amboise réinventons demain. Rejoignez-nous, soyez acteurs, pour que les politiques ne vous écoutent pas qu'une fois tous les 6 ans.



Instagram
villeamboise

Amboise Confort Énergie



CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE
SANITAIRE

02 47 57 50 79

portable 06 07 32 87 88

Z.I. des Poujeaux - 37403 AMBOISE Cedex



Amboise
rayonnante
Saison culturelle
2020-2021

Charpente Ossature bois
Couverture Zinguerie
Isolation extérieure, combles



S.A.R.L. HALGRIN Philippe

Etude et devis gratuits

— De père en fils depuis 1907 —

3, avenue de la Loire - Z.I. des Poujeaux - 37530 NAZELLES NEGRON
Tél : 02 47 57 08 00 - Fax : 02 47 57 60 71 - halgrinphilippe@orange.fr

Cuisiplac' Art *L'espace organisé et conçu à vos mesures*

CUISINES ET RANGEMENTS

Cuisines sur mesure



Dressings - Bibliothèques
Façades coulissantes
Souppentes - Livings

41 rue de Blois **02 18 06 58 06**
AMBOISE **06 59 07 80 96**

cuisiplac-art@outlook.com

Agence de Amboise Centre

7 Square des Anciens d'AFN

Agence de Amboise Leclerc

Avenue Léonard de Vinci

Deux agences et deux équipes à votre écoute du mardi au samedi pour vous accompagner au quotidien dans la réalisation de vos projets :

Mardi : 08h45 - 12h30 | 13h45 - 18h10

Mercredi : 08h45 - 12h30 | 13h45 - 18h10

Jeudi : 08h45 - 12h30 | 15h15 - 18h10

Vendredi : 08h45 - 12h30 | 13h45 - 18h10

Samedi : 08h45 - 13h00

Mardi : 09h45 - 13h00 | 14h00 - 18h30

Mercredi : 09h45 - 13h00 | 14h00 - 18h30

Jeudi : 09h45 - 12h30 | 15h30 - 18h30

Vendredi : 09h45 - 13h00 | 14h00 - 18h30

Samedi : 09h45 - 13h00 | 14h00 - 17h00

☎ 02.47.23.45.23*

✉ amboise.centre@ca-tourainepoitou.fr

☎ 02.47.23.45.25*

✉ amboise.leclerc@ca-tourainepoitou.fr

*Prix d'un appel local quelque soit l'opérateur.

CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU - Siège social : 18, rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 POITIERS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Document non contractuel. Edition 07/20.



Jardiloire services



ENTRETIEN DE JARDIN

REMISE EN ÉTAT DES JARDINS

NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES

☎ 02.47.57.15.09

🌐 www.jardiloire.com



Juste pour Elle

59 rue Nationale

AMBOISE

BOUTIQUE DE PRÊT À PORTER FÉMININ
ET ACCESSOIRES



/juste pour elle amboise

du 03 septembre au 31 octobre

les jours Krys

2^e paire de marque offerte

krys.com
KRYSS COOPÉRATIVE D'OPTICIENS*, FABRIQUE ELLE-MÊME SES VERRES EN FRANCE

* Du 03 septembre au 31 octobre 2020, voir conditions en magasin. Offre valable dans les magasins Krys participants. Voir liste des magasins Krys participants sur le site krys.com, fora.levau.com. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui consistent des produits de santé destinés portant à ce titre le marquage CE. Conçus par un professionnel de santé spécialisé. ** Groupement Coopératif Krys Group, 19/03/2020. Modèle porté : MAUT1906 04. Crédit photo : Louise CARRASCO, K&A, RCM Versailles 421 390 188.

Krys
Vous allez vous aimer

AMBOISE ■ 25 RUE NATIONALE 02 47 23 12 77 ■ C.CIAL LECLERC 02 47 306 300
POCÉ/CISSE ■ C.CIAL INTERMARCHÉ 02 47 23 15 92 ■ MONTLOUIS/LOIRE C.CIAL LES COTEAUX 02 47 27 14 67

Chez Michel

ARTISAN BOUCHER

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR - RÔTISSERIE
ÉPICERIE FINE - VINS

39 Quai du Général de Gaulle, Amboise
02 47 79 12 08

Du mardi au jeudi : 8h30-13h / 15h-19h
Le vendredi et samedi : 8h30-19h
Le dimanche : 8h30-13h




Intermarché
SUPER
Tous unis contre la vie chère
02 47 30 51 81

Les Mousquetaires

leDRIVE
Intermarché

BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire **Moins cher**
02 47 30 42 23

CENTRE COMMERCIAL
RIVE DROITE

POCÉ - VAL D'AMBOISE

COIFFEUR CRÉATEUR ESTHÉTIQUE

inside

BY JUSTINE RAPARELLI

AMBOISE 02 47 572 012 - TOURS 02 47 202 202
ESVRES 02 47 502 502 - MONTLOUIS 02 47 355 355
SAINT-AVERTIN 02 19 03 65 10

Relooking - Couleurs d'huiles végétales
Balayage argile - Esthétique
Onglerie - Cils extension

Partenaire Schwarzkopf, Payot, Végétalement Provence

www.insidecoiffure.com

« Toujours plus loin dans la créativité ! »



E.Leclerc AMBOISE

DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 19h30
Le vendredi jusqu'à 20h

C. Cial Léonard de Vinci → plus de 20 boutiques

espace culturel E.Leclerc
L'ESPACE TECHNOLOGIE
Parfums de Fleurs La cave
Le montage à bijoux E.Leclerc
Location E.Leclerc
UNE HEURE POUR SOI

AV LEONARD DE VINCI 02 47 23 35 80

E.Leclerc DRIVE
LOCATIONLECLERC.COM

E.Leclerc Amboise

AMBOISE PAYSAGE

CONCEPTION | RÉALISATION | ENTRETIEN

SHOWROOM

1 r. des ormes Nazelles Négron
Du lundi au vendredi de 9h à 18h00

02.47.57.19.72
www.amboisepaysage.com
Amboise Paysage



On vous

sans condition

Stéphane Plaza Immobilier
Rochecharbon/Amboise
51, quai de la Loire - 37210 ROCHECORBON
02 47 49 88 81
rochecharbon@stephaneplazaimmobilier.com
rochecharbon@stephaneplazaimmobilier.com

stéphaneplaza immobilier

Nos estimations sont gratuites* et sans engagement

*Aucune contrepartie financière ne vous sera demandée conformément à la réglementation applicable. Estimation de la valeur du bien à la vente. Voir détails en agence. (Mentions légales agence, à adapter selon votre activité)

Commerçant indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier.

